

A l'attention des associations olivetaines

Olivet, le 17 août 2026

Marie GENEST
Responsable
du CCAS

02.38.69.75.02
marie.genest@olivet.fr

Objet : Aide adhésion sportive et culturelle – CCAS d'Olivet

Madame, Monsieur,

Le CCAS participe depuis de nombreuses années à l'insertion par le sport et la culture. Il renouvelle encore cette année l'aide à l'adhésion en vue d'encourager enfants et seniors à pratiquer une activité sportive ou culturelle dans notre commune. Notons que les modalités de l'aide concernant les enfants évoluent en intégrant les enfants de 8 à 17 ans dans le dispositif.

Une prise en charge de 100€ maximum pour l'adhésion sportive ou culturelle (auprès d'une structure olivetaine) sera versée selon les conditions suivantes :

- pour les enfants de 6 à 17 ans de familles olivetaines dont le quotient CAF est inférieur ou égal à 710€
- pour les seniors âgés de 60 ans ou plus et bénéficiaires de l'ASPA (l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées)

Le montant de l'aide pourra être remboursé à la famille (sur preuve d'inscription auprès de votre structure), **ou versé directement à votre structure**. Notons, que nous aimerions systématiser ce dernier fonctionnement afin d'éviter aux familles d'avancer la prise en charge.

Je remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations auprès des membres de votre structure. *Nous vous transmettons en pièce jointe les fiches pratiques détaillant le fonctionnement de cette aide.*

Le CCAS reste à votre disposition pour tout complément d'informations au 02.38.69.83.12 ou par mail social@olivet.fr

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.